

I- Lettre de demande de cotation

Avis n° : 402 /22/SBEE/DG/DPAL/PRMP/DPI/DSI/CM du 19/05/2022

Objet : ACQUISITION DE POTEAUX EN BETON ARME AU PROFIT DE LA DCC

Référence : F-D.C.:63726

1. La présente lettre de demande de cotation fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) publié sur le SIGMaP le 10 février 2022 et paru dans le journal la Nation n° 7929 du 11/02/2022.
2. La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer **l'acquisition de poteaux en béton armé au profit de la DCC** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la Demande de cotation relative à **l'acquisition de poteaux en béton armé au profit de la DCC**.
3. La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats potentiels répondant aux qualifications requises pour la demande de cotation relative à **l'acquisition de poteaux en béton armé au profit de la DCC** pour la fourniture.
4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

IBON A LANCER

➤ *Exigences Techniques*

- Être une entreprise spécialisée dans la fabrication ou fourniture des poteaux béton armé, justifié par l'inscription de cette activité dans le registre de commerce ou les statuts ;
- avoir exécuté avec satisfaction au moins deux marchés d'acquisition poteaux en béton armé au cours des trois dernières années 2019, 2020 et 2021, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution + copies des contrats, copies des procès-verbaux de réception délivrés par des maîtres d'ouvrage ou leurs représentants administration publique (sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou

organisations internationales, institutions bancaires ou de réseaux mobiles au Bénin, compagnie d'assurance ou multinationales de grande renommée.);

➤ Exigences d'ordre financier :

- Disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **30 % du montant de son offre** justifiés par une attestation d'une banque agréée ou une institution financière au Bénin à l'exception des institutions de microfinance.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➤ Exigences techniques

- Être une entreprise spécialisée dans la fabrication ou fourniture des poteaux béton armé, justifié par l'inscription de cette activité dans le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir la liste des qualifications et des références professionnelles de deux (2) personnels d'encadrement dont :
 - un (1) ingénieur de conception en génie civil (BAC + 5) et justifier d'au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine.
 - un technicien supérieur en génie civil titulaire d'une licence en génie civil (BAC + 3) justifiant d'une expérience de trois (03) ans dans le domaine;
- Fournir les CV et copies des diplômes du personnel d'encadrement. Les CV doivent être obligatoirement datés et signés par les intéressés. **Le nombre d'années d'expérience est décompté à partir de la date d'obtention du diplôme et d'exercice prouvé dans le domaine.**
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels.

➤ Exigences d'ordre financier :

- Disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **30 % du montant de son offre** justifiés par une attestation d'une banque agréée ou une institution financière au Bénin à l'exception des institutions de microfinance.

BON À LANCER

Voir le dossier de demande de cotation pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution du marché est de **quinze (15) jours calendaires au magasin centrale d'Akpakpa.**

NB : Tout soumissionnaire qui proposera un délai de livraison supérieur à celui recommandé par le dossier de Demande de cotation verra purement et simplement son offre écartée du processus d'attribution du marché.

Aucune avance de démarrage n'est prévue. Cependant quatre-vingt-quinze (95) % du montant sera payé dès la réception provisoire et cinq (05) % après la réception définitive. Le marché sera attribué conformément à l'offre économiquement la plus avantageuse en se fondant sur un critère unique qu'est le prix éventuellement corrigé sous réserve de toute marge de préférence appliquée en application du point 1 de l'article 73 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. La prestation est répartie en lot unique.

6. La participation à cette demande de cotation telle que définie par la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier de Demande de Cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 dudit Code.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de de la Société Béninoise d'Énergie Électrique : spprmpsbee@gmail.com ou secretariat_prmp@sbee.bj et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 204 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures (Heure locale : GMT+1).

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir sans frais la version électronique (PDF) du dossier de demande de cotation complet en envoyant une demande à l'adresse ci-après : spprmpsbee@gmail.com ou secretariat_prmp@sbee.bj. Ladite demande doit préciser les informations ci-après : nom de la société, nom & prénom du représentant, numéro de téléphone et le mail de la structure. Le dossier de Demande de cotation en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par fret aérien. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

BON A LANCER

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 204 de la Direction Générale de la SBEE au plus tard le 27/05/2022 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leur représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : salle 116 située au 1er étage du bâtiment de la Direction Générale de la SBEE, le 27/05/2022 à ~~10 heures 30 minutes~~ (heure locale : GMT+1).
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de quatre-vingt-dix mille (90.000) Francs CFA conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin
- En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier de demande de cotation.
11. Les offres ne seront ouvertes que lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.

Cotonou le 19 MAI 2022

La Personne Responsable des Marchés Publics,


Gérard TROUSSICOT